Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260917-2026_216-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 43
Votants : 41
Présents : 36
Absents représentés : 5

Date de la convocation : 9 septembre 2026
Date d'affichage : 9 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel de Ville – Salle Jeanne Françoise Hutin « 1 Place du Général de Gaulle » Saint Brice en Coglès 35460 MAEN ROCH, sous la présidence de Monsieur Pascal HERVE.

Etaient présents par ordre alphabétique :
M. Dominique Battais, M. Loic Battais, Mme Blanc, Mme Bondiguel, Mme Boulière, M. Bourdin, Mme Cellier-Chenoir, Mme Clossais, M. Dubreil-Jardin, Mme Duchêne, Mme Elshout, M. Gaigne, Mme Garnier, Mme Guignon, M. Hameau, M. Hervé, M. Houdus, M. Le Gonidec, M. Janvier, Mme Lemoine, Mme Lohier, Mme Machard, M. Mallet, M. Nguyen-Quan, M. Oger, Mme Joëlle Prioul, M. Dominique Prioul, M. Rapinel, M. Régnault, M. Retore, Mme Roussel, M. Sourdin, Mme Tazartez, M. Vallée, M. Vaslet, Mme Veillard.

Étaient absents excusés et représentés : M, Hubert représenté par M. Houdus, M. Droniou représenté par Mme Garnier, Mme Lemercier représenté par M. Dubreil-Jardin, M. Dusautoy représenté par M. Hameau, Mme Meignan représentée par M. Dominique Prioul

Absents excusés : M. De Gouvion Saint Cyr, Mme Montembault,

Monsieur Olivier GAIGNE est désigné secrétaire de séance.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_216_020_7.5 : Subvention – Team Ted It Autisme– Organisation Challenge cycliste Couesnon Marches de Bretagne.

Monsieur David RETORE, Vice-Président en charge du sport, rappelle que dans le cadre des subventions 2026, l'association Team Ted It autisme a sollicité une subvention de 7 000 € pour l'organisation des finales hommes et femmes du challenge cycliste de Couesnon Marches de Bretagne pour un budget prévisionnel de 8 337 €.

Cette demande de subvention a été instruite par le service des sports et présentée en Commission Sport.

A l'occasion des votes des différents budgets 2026 de la Communauté de Communes, les élus communautaires ont émis un avis favorable pour l'attribution d'une subvention plafonné à **5 000 €** pour l'organisation du challenge cycliste de Couesnon Marches de Bretagne (Hommes et Femmes).

Les subventions liées aux évènements sont versées post évènement, au prorata des dépenses réalisées, et après réception du bilan financier de l'évènement sportif, signé et certifié conforme.

Le bilan financier réceptionné affiche des dépenses à hauteur de **4 915.34 € au lieu des 8 337 €** sur le budget prévisionnel, soit une subvention proratisée à hauteur de **2 949.20 € au lieu de 5 000 € (**en application de la délibération 2026_44 relative au vote des subventions 2026)

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260917-2026_216-DE

Le Bureau communautaire du 27 août 2026, propose de verser la subvention à hauteur des dépenses réellement engagées, à savoir **4 915.34 €.**

Monsieur David RETORE, Vice-Président en charge du sport, propose :

- **De valider le versement de la subvention de 4 915,34 €**

- **D'autoriser Monsieur Le Président à signer tous les documents afférents à la mise en œuvre de ce versement.**

Vu l'exposé de Monsieur David RETORE, Vice-Président en charge du sport,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la proposition de Monsieur David RETORE, Vice-président en charge du sport, telle que présentée ci-dessus.

Le Secrétaire de séance
Monsieur Olivier GAIGNE

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
PASCAL HERVE